



y a t'il un recours pour les personnes de bonne foi.

Par **fany3**, le **22/06/2009** à **14:07**

bonjour,

je n'ai comme seule revenu le RSA, j'ai etais condamné a payer 1500 euros de dommages est interet a une personne.

j'ai perdu mon travail, ma voiture, j'ai proposer a son huissier, de regler par petite mensualité, ils l'a refuser. depuis 2005 cette personne me poursuit, j'ai joint tous documents a l'huissier, pour pouvoir trouver une solution.

je reçois très souvent des courrier d'huissier, mon compte est souvent bloquer.

aujourd'hui je voudrais savoir si j'ai une possibilite de me sortir de ce problème.

la seule chose qui me tiens en vie ce sont mes enfants.

merci réponse ou pas.